



Charte ANNUELLE

PARENTS / ENFANT / SECTION LOCALE DE JSP

AUTORISATIONS LEGALES

Autorisations à caractère associatif et sportif

L'ensemble des représentants légaux doit prendre connaissance de la présente charte et des autorisations légales.

La section locale de JSP s'assure du bon remplissage pour chaque jeune.

Représentant légal n°1 :

Je soussigné(e).....,
demeurant.....
.....,
Agissant en qualité de mère / père / tuteur,

Représentant légal n°2 :

Je soussigné(e).....,
demeurant.....
.....,
Agissant en qualité de mère / père / tuteur,

De l'enfant :

NOM.....,
PRENOM.....,

En ma qualité de représentant légale j'autorise la participation de l'enfant dont je suis le responsable légal à participer, à l'ensemble des activités associatives et sportives des Jeunes Sapeurs-Pompiers et le cas échéant aux manifestations départementales, régionales ou nationales (cross, cérémonies, rassemblements techniques, etc).

Je m'engage par ailleurs à assurer la présence de l'enfant dont je suis le responsable légal à l'ensemble de ces manifestations et à prendre en charge tous les déplacements relatifs à ces participations.

Représentant légal n°1 :

Signature **précédée de la mention « lu et approuvé » :**

A Le/...../.....

Représentant légal n°2 :

Signature **précédée de la mention « lu et approuvé » :**

A Le/...../.....